

ALFRED REBOUX
ABONNEMENTS:
Trois mois... 12.00
Six mois... 22.00
Un an... 40.00

JOURNAL DE ROUBAIX
MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX
ANNONCES: la ligne... 25 c.
Réclames... 30 c.
Faits divers... 50 c.

ROUBAIX LE 12 JUILLET 1880
BOURSE DE PARIS
12 JUIL. 10 JUIL.

DEPECHES COMMERCIALES
New-York, 12 juillet.
Change sur Londres, 4.83 7/8; change sur Paris, 5.21 3/4, 100.

DEPECHES COMMERCIALES
New-York, 12 juillet.
Change sur Londres, 4.83 7/8; change sur Paris, 5.21 3/4, 100.

BULLETIN DU JOUR

Nous avons l'amnistie plénière; car les exceptions elles-mêmes ont fini par disparaître complètement. Le gouvernement n'a point perdu de temps, ainsi qu'on peut le voir plus loin, pour la proclamer. Le président de la république fait remise entière de leur peine à tous les individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux mouvements insurrectionnels postérieurs.

velés, la plupart des chefs foulent déjà depuis quelque temps le bitume des boulevards. Quant aux autres, Rochefort, Félix Pyat, Jules Vallès, Arthur Arnould, Paschal Grousset, Trinquet, etc., ils vont rentrer dans leur bonne ville de Paris, où ils ne vont pas tarder, comme on pense, à entamer le combat révolutionnaire.

La presse de gauche voudrait faire croire que ce dénouement a dissipé toutes les défiances et ramené la joie sur tous les visages. Il est loin d'en être ainsi, et ce n'est pas la Bourse seulement qui trahit l'inquiétude générale: elle se redouble même dans les efforts tentés pour démontrer qu'elle est sans fondement. Bien des questions graves se dressent devant les esprits sérieux.

L'harmonie est-elle bien rétablie entre les deux Chambres? Ont-elles fini par se rencontrer sur le terrain d'un sentiment commun? Le Gouvernement sort-il fortifié de cette longue discussion? Aura-t-il, devant le parti radical, le bénéfice de cette mesure d'amnistie arrachée morceau par morceau à une Assemblée mécontente des exigences de l'autre Chambre, mécontente de la versatilité du cabinet, et non moins mécontente des concessions qu'elle fait elle-même à cette Chambre arrogante et à ce cabinet versatile?

La réponse à ces questions est trop clairement négative. Les amnisties ne sauront aucun gré de leur libération à tous ceux qui ont pris part de cette mesure d'amnistie. La lutte entre les violents et les modérés va reprendre demain, plus âpre, plus acharnée que jamais. Les révolutionnaires vont recommencer, plus audacieux, plus puissamment armés, l'assaut contre des pouvoirs publics affaiblis et irrémédiablement démunis.

La question de l'amnistie résolue, rien n'est modifié dans notre situation générale intérieure. Le gouvernement est toujours en guerre contre une partie de la nation. La division s'accroît chaque jour entre les deux camps. L'opinion publique est troublée, inquiète. Elle pressent que la journée du 30 juin a creusé l'abîme entre ses gouvernants et une fraction considérable de la population française. Elle est frappée de la signification redoutable de ces démissions successives d'honorables magistrats, démissions dont le cabinet et la presse officieuse affectent de se réjouir et de se glorifier, mais qui constituent en réalité une des manifestations les plus extraordinaires en faveur des droits de la conscience et du respect de la liberté individuelle.

On peut hardiment affirmer que dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, la véritable opinion publique, celles des départements, a été sacrifiée à des besoins égoïstes de popularité, aux exigences de quelques grands centres démagogiques. Le Sénat a résisté autant que le lui permettait l'insistance de l'appoint qui forme la majorité. On a vu cette malheureuse question renvoyée comme un volant entre les deux raquettes parlementaires: mais on a fini, de guerre lasse, par

consentir à ce que voulait M. Gambetta. D'où la nécessité pour tous ceux qui ne veulent pas voir disparaître dans le Sénat la seule force capable de contenir le flot révolutionnaire, de songer à préparer, dans les prochaines élections départementales, les futures élections sénatoriales.

La fête de la désertion

Le 14 juillet 1789, des soldats de l'armée française traitèrent leur serment et désertèrent leur drapeau. Le 14 juillet 1880, les soldats de notre armée recevront les drapeaux de la république. Le premier magistrat du pays, entouré des législateurs et des ministres, présidera gardant sans doute un silence prudent. Mais ce petit discours courtois, les paroles: « Soldats de 1880, imitez vos aînés de 1789, que nous vous donnons pour modèles ».

Après la prise de la Bastille, nous avons souvent planté le drapeau de la France sur les forteresses conquises. Les capitales de l'Europe ont conservé l'empreinte de nos pas. Les pères se souvenaient de Berlin, de Vienne, de Madrid, de Moscou, et les fils ne sauraient oublier Constantinople, Anvers, Sébastopol, et par-dessus tout Alger, dernier souvenir de la monarchie.

Telles sont les prises glorieuses où le courage fut grand, où l'honneur brilla d'un pur éclat. Si l'on y a du sang sur l'acier de nos armes, ce n'était pas du sang français. La prise de la Bastille fait seule exception. On pourra faire une fête républicaine; mais une fête nationale et militaire, jamais! Ces mots planent toujours au-dessus de la journée du 14 juillet: Trahison, parjure, lâcheté, assassinat.

Cependant l'armée française ne trahit point en 1789, mais seulement quelques compagnies de gardes françaises. Ce corps privilégié ne jouissait plus d'aucune estime. Un arrêté du 12 janvier 1661, inséré au registre du parlement, témoigne du brigandage qu'exerçaient dans Paris les gardes françaises. Le général Bardin dit dans son dictionnaire (Vol. 4, page 2900):

Les gardes françaises avaient la réputation de demander, sur les ponts de Paris, la bourse ou la vie, et de jeter par dessus les parapets les passants qui avaient dépeuplé les sergents tenaient en cabaret, ou allaient faire le prêt au cabaret, au grand préjudice des recrues et de l'ordinaire des chambres... Presque tous les soldats aux gardes françaises étaient à cette classe (souteneurs de mauvais lieux) et beaucoup même ne s'engageaient dans le corps que pour vivre aux dépens de ces malheureux créatures (Fouché; Fouché-Duchetel).

Le 14 juillet 1789, des soldats de l'armée française traitèrent leur serment et désertèrent leur drapeau. Le 14 juillet 1880, les soldats de notre armée recevront les drapeaux de la république. Le premier magistrat du pays, entouré des législateurs et des ministres, présidera gardant sans doute un silence prudent. Mais ce petit discours courtois, les paroles: « Soldats de 1880, imitez vos aînés de 1789, que nous vous donnons pour modèles ».

Après la prise de la Bastille, nous avons souvent planté le drapeau de la France sur les forteresses conquises. Les capitales de l'Europe ont conservé l'empreinte de nos pas. Les pères se souvenaient de Berlin, de Vienne, de Madrid, de Moscou, et les fils ne sauraient oublier Constantinople, Anvers, Sébastopol, et par-dessus tout Alger, dernier souvenir de la monarchie.



A gauche, la tête du marquis de Launay, au bout d'une fourche; à droite, celle de Foulon, au bout d'une pique, la bouche remplie de foin, un œil sortant de l'orbite; au milieu, le cœur de Berthier, dont les artères et les veines sont arrachées. — Fac-similé du croquis exécuté « d'après nature » par Girodet. Bibliothèque nationale.

de leurs poings. Déjà deux de nos gardes avaient été assassinés derrière moi... J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, à des jours que quelques centaines de pas de l'hôtel de ville, lorsqu'on apporta devant moi une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta en me disant que c'était celle de M. de Launay.

Le 14 juillet 1789, des soldats de l'armée française traitèrent leur serment et désertèrent leur drapeau. Le 14 juillet 1880, les soldats de notre armée recevront les drapeaux de la république. Le premier magistrat du pays, entouré des législateurs et des ministres, présidera gardant sans doute un silence prudent. Mais ce petit discours courtois, les paroles: « Soldats de 1880, imitez vos aînés de 1789, que nous vous donnons pour modèles ».

Après la prise de la Bastille, nous avons souvent planté le drapeau de la France sur les forteresses conquises. Les capitales de l'Europe ont conservé l'empreinte de nos pas. Les pères se souvenaient de Berlin, de Vienne, de Madrid, de Moscou, et les fils ne sauraient oublier Constantinople, Anvers, Sébastopol, et par-dessus tout Alger, dernier souvenir de la monarchie.

gardes françaises. Mais la place de la Bastille et toutes les rues environnantes étaient combles de curieux qui venaient voir le spectacle. Parmi eux, dit un témoin, nombre de femmes élégantes et de fort bon air, qui avaient laissé leurs voitures à quelques distances.

La prise de la Bastille se réduit donc à une lutte peu animée entre quatre-vingt-deux invalides, soutenus par trente-deux Suisses, contre neuf cents boutiquiers, marchands de vin, sous les regards curieux de femmes élégantes descendues de leurs équipages pour assister à la tragique comédie.

Il est vrai que lorsque la citadelle fut prise, le gouverneur, M. de Launay, prisonnier sur parole, avait été assassiné, et sa tête tranchée par le cuisinier Desnot. Quant aux autres prisonniers, ils sont massacrés ou subissent le sort du commandant des 32 régiments, qui raconte ceci: « Ceux qui n'avaient point d'armes lançaient des pierres contre moi; les femmes grindaient des dents et me menaçaient

Trophées des vainqueurs de la Bastille

tyrans; la Tendresse maternelle; la Pitié filiale, etc. La plus belle de toutes fut la fête de la Souveraineté du peuple, que les conservateurs du temps nomment la Fête des Saints-Innocents. Elle se célébrait le 20 ventôse, et mériterait d'être conservée au lieu et place de la prise de la Bastille.

Le fait national du 14 juillet 1880 empruntera un caractère militaire à la distribution des drapeaux. Peut-être un sentiment de pudeur eût-il dû faire sentir au César civil, que l'armée française, veuve de ses drapeaux, avait encore dans l'âme de cruels souvenirs. L'ancien drapeau, captif sur la terre étrangère, devait sans doute être remplacé. Mais fallait-il augmenter notre deuil par l'éclat et le bruit d'une fête!

C'était en famille, dans le recueillement, que chaque corps devait recevoir le drapeau de la patrie, des mains d'un homme de guerre. N'insistons pas sur cette pensée, que comprendront les nobles cœurs; quant aux autres, ils ignorent ce qu'est un drapeau pour un soldat.

Au grand soleil, sous les regards de la foule, en présence de l'Europe, de forts honnêtes gens, tout de noir habillés, remontrant à chaque colonelle drapeau de son régiment. Ce sera un spectacle, mais non pas une cérémonie. Il n'y aura pas là d'émotion possible.

Si, au lieu de cette fête bruyante, banale, prétentieuse et sans caractère, chaque régiment eût été réuni dans la cour de son quartier en tenue de campagne, et qu'un vieux maréchal de France, avec son uniforme déchiré par la guerre, fût venu le drapeau à la main prononcer ces paroles: En attendant le retour du prisonnier! les

quante mille francs, il sera prouvé que M. Boriof, reprit tranquillement M. Boriof. C'est que j'ai touché juste. C'est que vous sentez bien le danger que je vous signale. Ce danger, il ne tient qu'à vous de le conjurer, et je vous demande, — je vous prie, si vous voulez — de ne pas vous obstiner à suivre une voie qui vous conduira aux abîmes.

— Vous persistez à déplacer la question. Vous avez tort. Et je vous engage encore une fois à réfléchir avant de me mettre dans la nécessité de prendre un parti qui me répugne.

Permettez-moi de vous rappeler les faits. Un vol a été commis chez M. Dorgères, un vol qu'on vous impute. J'étais là quand ce vol a été découvert. Je venais toucher de l'argent et retirer précisément cette cassette qui a disparu.

soldats, gendarmes et ustriers, cuirassiers et dragons, chasseurs et hussards, eussent compris ce cri de cour. Le serment eût été sacré, les discours justifiés, chacun eût entendu le murmure de la patrie; chaque homme eût trouvé une larme sous sa paupière.

Mais le moderne législateur ne saurait s'élever à ces hauteurs où plane le génie de la France. Le drapeau ne lui dit rien. Il n'a point vu le magnifique discours prononcé par Massillon à la Bénédiction des drapeaux du régiment du Calvat. Il ignore même que le cérémonial chrétien nommé la Bénédiction des drapeaux est indispensable pour lui imprimer un caractère sacré.

Le 10 mai 1823, les drapeaux de l'armée française furent bénis par l'archevêque de Paris, Mgr Sibour. Il en avait été ainsi, depuis les croisades et même avant. Sans cette bénédiction de l'Eglise, qui ressemble à une consécration le drapeau ne serait comme le drapeau; et le pensait la république florentine, qu'un drapeau ne peut être qu'un manche à balai.

La bénédiction donne une âme au drapeau lorsque l'évêque répète les antiques paroles entendues par saint Louis: « Ce drapeau sanctifié par la bénédiction du Ciel, rends-le terrible aux ennemis du nom chrétien, et que Dieu, en l'accordant à la faveur de la porter pour sa plus grande gloire au sein des escadrons ennemis, daigne le ramener sain et sauf. »

C'est que le drapeau tient de plus près qu'on ne pense à la chape de saint-Martin et à l'oriflamme de saint-Denis. Comme le capitaine, le drapeau a ses états de services, ses campagnes et ses blessures. Il personnifie le régiment. Lorsqu'il passe, au bruit de la marche cadencée, au son d'une musique guerrière, éclairé par les rayons des épées et des baïonnettes, on voit dans ses replis les noms d'Austerlitz et d'Éna, du Trocadéro et des Portes-de-Fer, d'Anvers et d'Isly, de l'Alma et de Sébastopol, de Magenta et de Solferino. Combien de mourants ont caressé d'un suprême regard le symbole de la patrie! Pour l'enfant de la chambrée, le drapeau est le clocher du village!

C'est parce qu'avant d'être noyé par la poudre des batailles, il a reçu l'eau bénite de l'Eglise. Sans cette bénédiction divine, le drapeau ne pourrait entendre le serment du soldat, car le serment est un acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin.

Il faut donc demander au prêtre la bénédiction des drapeaux, ou renoncer au serment. La fête du 14 juillet, malgré les revues, les défilés, les distributions de drapeaux et de décorations, ne saurait réveiller dans l'armée que les honteux souvenirs de la désertion, du parjure, et de l'assassinat des officiers et des soldats, défenseurs loyaux de la place qui leur était confiée. Il y a cependant à nos yeux le symbole de la patrie! Pour l'enfant de la chambrée, le drapeau est le clocher du village!

C'est parce qu'avant d'être noyé par la poudre des batailles, il a reçu l'eau bénite de l'Eglise. Sans cette bénédiction divine, le drapeau ne pourrait entendre le serment du soldat, car le serment est un acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin.

Il faut donc demander au prêtre la bénédiction des drapeaux, ou renoncer au serment. La fête du 14 juillet, malgré les revues, les défilés, les distributions de drapeaux et de décorations, ne saurait réveiller dans l'armée que les honteux souvenirs de la désertion, du parjure, et de l'assassinat des officiers et des soldats, défenseurs loyaux de la place qui leur était confiée. Il y a cependant à nos yeux le symbole de la patrie! Pour l'enfant de la chambrée, le drapeau est le clocher du village!

C'est parce qu'avant d'être noyé par la poudre des batailles, il a reçu l'eau bénite de l'Eglise. Sans cette bénédiction divine, le drapeau ne pourrait entendre le serment du soldat, car le serment est un acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin.

Il faut donc demander au prêtre la bénédiction des drapeaux, ou renoncer au serment. La fête du 14 juillet, malgré les revues, les défilés, les distributions de drapeaux et de décorations, ne saurait réveiller dans l'armée que les honteux souvenirs de la désertion, du parjure, et de l'assassinat des officiers et des soldats, défenseurs loyaux de la place qui leur était confiée. Il y a cependant à nos yeux le symbole de la patrie! Pour l'enfant de la chambrée, le drapeau est le clocher du village!

C'est parce qu'avant d'être noyé par la poudre des batailles, il a reçu l'eau bénite de l'Eglise. Sans cette bénédiction divine, le drapeau ne pourrait entendre le serment du soldat, car le serment est un acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin.

Il faut donc demander au prêtre la bénédiction des drapeaux, ou renoncer au serment. La fête du 14 juillet, malgré les revues, les défilés, les distributions de drapeaux et de décorations, ne saurait réveiller dans l'armée que les honteux souvenirs de la désertion, du parjure, et de l'assassinat des officiers et des soldats, défenseurs loyaux de la place qui leur était confiée. Il y a cependant à nos yeux le symbole de la patrie! Pour l'enfant de la chambrée, le drapeau est le clocher du village!

C'est parce qu'avant d'être noyé par la poudre des batailles, il a reçu l'eau bénite de l'Eglise. Sans cette bénédiction divine, le drapeau ne pourrait entendre le serment du soldat, car le serment est un acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin.